



Rapport d'activités 2022

Présenté à l'Assemblée générale

Du 11 février 2023

A Vert-saint-Denis

Nous connaître

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE.

Notre association loi de 1901, créée en 1972, est :

- Agréée au titre de la protection de l'environnement
- Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives environnementales.
- Agréée Jeunesse et Education populaire
- Agréée par l'académie de Créteil

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne), anciennement connue sous le nom de Nature Environnement77, est affiliée à France Nature Environnement Île-de-France à l'échelon régional et à France Nature Environnement au niveau national.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

☎ : 01.64.71.03.78. ✉ : fne77@orange.fr

✉ : Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Nous rencontrer

Maison forestière de Bréviande, D 346, 77240 Vert-Saint-Denis

Située dans la forêt de Bréviande, la maison forestière est dans une enceinte close. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous si vous désirez venir nous rendre visite.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h, sauf le mercredi

Permanences
Secrétariat
Documentation

www.environnement77.fr. Un blog, si vous souhaitez suivre nos activités et l'actualité de notre réseau.

Une lettre d'information : « Regards 77 ».

Si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez être informé des actualités, cette lettre peut vous être adressée, et elle est disponible sur notre blog.

Un centre de ressources : les données disponibles sont centralisées et restituées à l'ensemble de nos membres.

La documentation est à la disposition du public sur place.

Avec ses 3 salles de réunion, la Maison forestière peut accueillir des réunions, des formations...

*Une petite salle pour 6 personnes
Une moyenne pour 15/20 personnes
Une grande pour 20/25 personnes*

France Nature Environnement Seine-et-Marne, tête de réseau :

En 2022 nous fédérons :

60 adhésions individuelles, dont 8 nouvelles.

43 adhésions associatives.

(Liste des associations en annexe)

Soit 2396 personnes fédérées au sein de France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne)

Données administratives au 31/12/2022

Siège social : Mairie de Vert-Saint-Denis, 2 rue Pasteur, 77240 VERT-SAINT-DENIS.

Déclaration en Préfecture : 25 janvier 1972. Journal Officiel de la République Française 5 février 1972

Dernière modification des statuts : 2 avril 2022. Dernière modification au journal officiel du 1^{er} avril 2017.

France Nature Environnement Seine-et-Marne est :

- **Agréée protection de l'environnement.** Agrément renouvelé par arrêté préfectoral n° 2022/DDT/SEPR/226 du 5 septembre 2022
- **Habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives.** Habilitation renouvelée par arrêté préfectoral 2022/DDT/SEPR/227 du 5 septembre 2022
- **Agréée Jeunesse et d'Education populaire** sous le n°77 06 472 J (AP n° 06 JS 97-1020 du 23 novembre 2006)
- **Agréée par l'Académie de Créteil** à compter du 1^{er} avril 2019

Dernière Assemblée Générale ordinaire : 2 avril 2022 à Mareuil-les-Meaux.

Notre fonctionnement

Le conseil d'administration au 31/12/2022 : 15 membres

Composition :

Bureau	Administrateurs
Bernard BRUNEAU, co-président Jean-François DUPONT, co-président Jane BUISSON, vice-présidente Yvon DUPART, secrétaire Louis-Marie BARNIER, secrétaire adjoint Martine TURGIS, trésorière Michel COGET, trésorier adjoint	Brigitte DELORD Marie-Paule DUFLOT Claude GAUTRAT Catherine GENDT Pascal MACHU Michel PELLERIN Patrice PRIN Daniel SALOMON

Réunions du Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration s'est réuni onze fois aux dates suivantes :

4 janvier 2022 visio	11 janvier 2022 visio	18 janvier 2022 visio	25 janvier 2022 visio
15 février 2022 visio	8 mars 2022 visio	19 avril 2022	21 juin 2022
13 septembre 2022	22 novembre 2022	13 décembre 2022	

Réunions du Bureau :

Le bureau s'est réuni trois fois les :

13 juin 2022	15 novembre 2022	9 décembre 2022
--------------	------------------	-----------------

Bilan co-Présidence

Notre assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2022 a modifié les statuts de FNE Seine et Marne, afin d'ouvrir le choix entre une présidence unique, ou une co-présidence. Le Conseil d'administration du 19 avril suivant qui a élu le bureau a opté pour une co-présidence (Bernard Bruneau et Jean-François Dupont).

Ce choix a permis de répartir de façon équilibrée entre les deux co-présidents les charges leur revenant.

L'option d'une co-présidence allège la charge de chaque membre du binôme et permet le cas échéant une translation moins lourde vers de nouveaux responsables.

Les co-présidents en cours font un bilan positif de ce mode de fonctionnement, qui suppose une coordination resserrée et une bonne entente !

La salariée

Notre assistante de direction, chargée de la vie associative, assure le fonctionnement administratif de l'association et les relations avec les adhérents individuels et associatifs. En raison de l'augmentation de la charge de travail, son temps de travail a été augmenté progressivement. Il correspond à un équivalent temps plein depuis le 1^{er} janvier 2022 incluant 15% d'heures consacrées à des associations partenaires.

Depuis le 1^{er} décembre 2022 et pour 20 mois, nous accueillons Marie-Hélène HERISSON dans le cadre d'un mécénat de compétences avec la BNP. Ses activités principales portent sur : aide à la trésorière, recherche de partenariats, projet engagement.

En raison de la taille du département de Seine-et-Marne, et des demandes croissantes en matière d'éducation à l'environnement, ce sont maintenant deux de nos adhérentes, spécialisées dans le domaine des animations de défense environnementale qui assurent nos animations en sous-traitance, l'une plutôt au Sud et l'autre nord (Pays de Meaux essentiellement).

Nos financements

Nous avons reçu en subventions pour l'année 2022 :

- 5 000 € de la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France) ;
- 6 000 € du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) ;
- 1 500 € de Jeunesse Education Populaire ;
- 500 € de la ville de Vert-Saint-Denis ;
- 1 000 € de la Ville de Montereau-Fault-Yonne ;
- 1273 € du Crédit Agricole « J'aime mon territoire » ;

Nos outils de communication

La lettre d'information : « Regards 77 »

Cette lettre d'information avec ses dossiers « de fond » s'adresse à un public assez large d'adhérents et d'élus en abordant les questions des enjeux environnementaux de la Seine-et-Marne. Il s'agit d'informations sur des sujets sensibles, des dossiers en cours, des événements qui se sont déroulés dans notre département.

Les adhérents individuels et associatifs peuvent contribuer à l'élaboration de « Regards 77 » en présentant leur association, en proposant des articles, des suggestions, des observations, des transmissions d'expériences...



En 2022 cinq numéros ont été publiés, en mars, mai, juillet, octobre et décembre, dont un numéro spécial Fête de la nature.

Certains articles portent sur des questions essentielles pour la Seine-et-Marne avec, à titre d'exemples :

- Projet d'un établissement pénitentiaire à Crisenoy
- Le SRIF-E en révision
- Eh ! Pyrite es-tu là ?

(Voir la liste des articles en annexe.)

Le blog en 2022 : www.environnement77.fr

Plus orienté vers l'actualité et ouvert au grand public, le blog complète la lettre « Regards 77 ».

Le blog est également au service des associations adhérentes qui souhaitent faire paraître un article ou simplement envoyer un lien permettant d'accéder à un article.

Il permet également de nous contacter directement.

Les sources d'information sont nombreuses et diverses. L'accès aux articles peut être effectué par ordre chronologique ou thématique.

Sont publiés :

- Des informations institutionnelles, avec les ordres du jour des Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) ; des Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ; des enquêtes publiques, des pétitions.
- Des communiqués se rapportant à l'actualité environnementale, certains accompagnés de liens pour approfondir le sujet.

Quelques exemples d'articles :

- Crisenoy : Projet de construction d'une prison
- Mort annoncée de Val Bréon 2
- Schéma d'aménagement région Ile-de-France 2040
- Rencontre-débat pour un SDRIF-E véritablement environnemental
- Les activités de nos adhérents avec les annonces de manifestations, colloques, sorties, conférences, festivals...

Le blog permet également de consulter « Regards 77 », les documents statutaires publics (statuts et procès-verbal des assemblées générales), et de commander le guide des oiseaux que nous avons édité en 2014.

Fréquentation du blog en 2022 : 9 698 pages vues et 5 824 visiteurs soit une moyenne de 1,67 page lue par visiteur.

Le magazine « Liaison »

Articles concernant la Seine-et-Marne parus dans le magazine « Liaison », publication de France Nature Environnement Île-de-France.

Exemples :

- Le dilemme de la friche industrielle
- Sites seveso seuil haut, limiter les quantités stockées
- Seine-et-Marne, la conquête de l'est ?
- Les forêts, variable d'ajustement – L'exemple de la forêt de Bréviande
- Eduquer et sensibiliser les enfants à la protection de l'eau
- La nappe de Champigny, Seine-et-Marne et Val-de-Marne
- Etablissement pénitentiaire à Crisenoy ; menace sur les terres agricoles

NOTRE RÉSEAU

Participation de France Nature Environnement Seine-et-Marne aux actions de France Nature Environnement Île-de-France

L'assemblée générale de FNE Ile-de-France du 14 mai 2022 a élu un nouveau conseil d'administration. Les personnes élues le sont maintenant à titre individuel et non en tant que représentants désignés de leur(s) associations. Deux candidats au CA sont issus de FNE Seine-et-Marne : Jane BUISSON et Jean-François DUPONT. Ils ont tous les deux été élus. Lors de l'élection du Bureau de FNE IdF, Jane BUISSON a été reconduite dans ses fonctions de Secrétaire générale. Co-Présidents : Muriel Martin-Dupray (Paris) et Luc Blanchard (92) Vice-Présidents : Christine Nedelec (Paris), Francis Redon (93), Jean-Pierre Moulin (91) Trésorier : Michel Riottot, Conseillère de la co-présidence : Marie-José Jaouen (78)
<https://fne-idf.fr/>

Notre association collabore avec le service juridique de France Nature Environnement Île-de-France auprès duquel elle peut solliciter son aide pour engager des actions au tribunal. Nous avons aussi participé au groupe de réflexion dans le cadre de la révision du Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France

Des membres de France Nature Environnement Seine-et-Marne ou d'associations adhérentes prennent part au nom de France Nature Environnement Île-de-France à des commissions de Seine-et-Marne.

France Nature Environnement et nous

France Nature Environnement Seine-et-Marne transmet aux adhérents les lettres, les communiqués, les avis des différents réseaux.

Notre association assiste également à des journées organisées sur des thèmes.

Exemples : Séminaire réseau eaux et milieux aquatiques (06 et 07/10), journée Industrie (01/12), séminaire sur le bénévolat (01 et 02/12).

Nos partenaires



L'ARB Île-de-France

Nous faisons partie du comité des partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Île-de-France créée en 2018, au sein du collège associations et fédérations contribuant à la protection de l'environnement.

Aqui'Brie

L'un de nos co-Présidents en est le trésorier. Il participe aux réunions du conseil d'administration, du bureau, à l'assemblée générale et aux travaux de prospective climatique.

Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

La Réserve de Biosphère Fontainebleau-Gâtinais a continué sa restructuration au cours de l'exercice 2022 : Mme Rucheton est Présidente au titre du Conseil Départemental

Fin Août 2021, dépôt d'un dossier incomplet et notification en septembre du second refus de MAB France devant l'absence de périmètre, de zonages. Risque de radiation du label UNESCO..."

L'agrément de l'UNESCO ayant été remis en cause, une nouvelle version de l'examen périodique a été réalisée.

Depuis, des subventions exceptionnelles ont permis le redémarrage du dossier.

Il semblerait que le nouveau dossier d'examen périodique UNESCO soit en bonne voie.

De nouvelles Conventions ont été signées avec le PNRGF (Parc Naturel Régional du Gâtinais Français) et l'Office National des Forêts.

Une réflexion globale sur le plan de gestion de la RBFG et sur ses objectifs est en cours.

Notre représentant est présent en conseil d'administration et à l'assemblée générale.

CEN Ile-de-France

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (anciennement Pro Natura IdF) a acheté dans un but de préservation 350 hectares depuis sa création, dont 250 en Seine-et-Marne.

France Nature Environnement Seine-et-Marne collecte, auprès de ses adhérents, des dons destinés à leur être reversés et y apporte un complément.

En 2022, nous avons collecté 270 € de dons et nous avons reversé un montant de 400€ (dont 50€ d'adhésion).

GRAINE Île-de-France.

Ile-de-France Nature (anciennement Agence des Espaces Verts)

Met à notre disposition gracieusement la Maison forestière de Bréviande.

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Île-de-France

France Nature Environnement Seine-et-Marne participe au Comité technique départemental de la SAFER de l'Île-de-France. Nous y siégeons depuis le 1er janvier 2018 suite à l'application de la Loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt (LAAAF) et à la modification des statuts de la SAFER Île-de-France qui en a résulté. Cet organe consultatif donne son avis sur les opérations foncières (acquisitions amiables, préemptions, rétrocessions) concernant la Seine-et-Marne. Ces opérations doivent ensuite être validées par le conseil d'administration de la SAFER de l'Île-de-France.

Notre représentante a participé aux 8 réunions qui se sont déroulées en 2022, en y défendant particulièrement les projets d'installation en agriculture biologique. Elle est intervenue demander si l'application des prescriptions imposées dans le cahier des charges lors des rétrocessions faisait l'objet d'un suivi et d'un contrôle, ce qui a débouché sur une réflexion et un modus operandi.



Les actions de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Entrevue Préfet S&M

Présents le 12 avril, avec le Préfet, le Secrétaire Général de la préfecture, le directeur de la DDT, la cheffe de l'unité départementale de Seine-et-Marne de la DRIEAT. Pour FNE S&M participaient Bernard BRUNEAU, Jean-François DUPONT et Martine TURGIS. Ont été remis, un mémo qui listait les points que l'on voulait aborder, un rapport d'activité, une plaquette animations scolaires et une carte géographique de la répartition de nos adhérents sur la Seine-et-Marne. L'entrevue (1h15) a été dense, l'écoute attentive mais elle n'a pas permis d'aborder tous les sujets, une réunion complémentaire prévue le 8 juillet 2022 a été décommandée par le préfet pour cause de visite ministérielle impromptue.

Ont été abordés les décharges, les sites SEVESO, les sites de méthanisation, les casiers de la Bassée. Nous avons apporté des éclairages et éléments d'information sur plusieurs sujets : Sur le foncier, densification, friche, besoins alimentaires, zéro artificialisation des sols.

Sur la méthanisation, le Préfet nous a interrogés sur les différents types de méthanisation, industrielle, agricole...

Entrevue avec le Président Départemental

Les mêmes thèmes ont été abordés avec le Président du Conseil Départemental le 18 mai 2022.

Auprès de nos adhérents

Projet Engagement

FNE S&M a présenté lors de la précédente assemblée générale son projet dit « Engagement » à propos du soutien départemental au développement et au renouvellement du bénévolat et à l'accompagnement à la prise de responsabilités. Ce projet est prévu pour se déployer sur une période de deux ans. Un groupe de travail dédié s'est constitué au sein du conseil d'administration. Son premier travail a été de concevoir un questionnaire sur ce thème, qui a été adressé à toutes nos associations début juillet. Malgré plusieurs relances, seule une douzaine d'associations a retourné ce questionnaire fin 2022. Il ressort de ces réponses une attente d'appui organisationnel au recrutement de nouveaux bénévoles, de même qu'une demande de mieux appréhender les valeurs du mouvement FNE.

Parallèlement à ce projet départemental, FNE national mène une réflexion avec les fédérations régionales et départementales sur le parcours des bénévoles au sein du mouvement. Un groupe de travail national a été constitué, auquel FNE S&M participe. Un séminaire national sur ce thème, auquel FNE S&M a aussi participé, s'est tenu le 1^{er} et 2 décembre 2022. Notre groupe de travail départemental devra travailler sur l'articulation entre son projet Engagement et le programme de FNE national, en particulier sur la notion de valeurs du mouvement FNE, dans un contexte où la notoriété de ce mouvement a bénéficié d'un fort coup de projecteur avec l'opération Aux arbres citoyens (France 2), ainsi que la campagne sur Radio France sur les Sentinelles de la nature.

FNE S&M reçoit le concours d'Ugo Collet, étudiant de 3^{ème} année d'École de commerce, pour un stage d'un mois à partir du 3 janvier 2023. Entre autres tâches, nous l'avons associé à notre projet Engagement, en particulier sur la conception de supports d'animations sur ce thème, à l'intention du monde étudiant.

A signaler enfin, la plate-forme régionale mise en place par FNE IDF, regroupant les offres et demandes de jeunes en service civique souhaitant s'investir dans notre mouvement. FNE S&M est intéressée par cette initiative, dans la perspective d'un déploiement futur d'un appui aux associations encore à construire.

Vie Associative

Dans la mesure du possible nous assistons aux assemblées générales de nos associations membres
Nous étions ainsi présents à l'assemblée générale :

- De Environnement Bocage Gatinais ;
- Du GENE ;
- De Action Sauvegarde de Fontainebleau (anciennement CDAS de Fontainebleau)
- De Vélosud 77 ;
- Du GABI ;
- De l'Association des Bois du Canton :
- De l'ADE Senart et ses environs ;
- Des Amis du Val d'Ancoeur :

Nous étions aussi présents à :

- L'assemblée générale de Essonne Nature Environnement (91)
- L'ecofestival de DDNA
- L'animation de la Pie verte Bio 77 « Les oiseaux en hiver » pour le GENE

Nous avons organisé avec des associations locales et amies la Fête de la Nature en forêt de Bréviande le dimanche 22/05/2022.



Fête de la nature à Bréviande

Et nous avons animé dans le cadre de cette même Fête de la nature à Montereau-Fault-Yonne 2 jours d'animation.

Formation

Intervention à AgroParisTech pour les étudiants en Mastere Spécialisé ALISéA sur le management des risques sanitaires alimentaires et environnementaux le 24 mai 2022.

Cette séquence arrivait après la présentation des acteurs de la gestion des risques au niveau national, européen et international, les grandes lignes de la Responsabilité Sociale et Environnementale et la prévention des risques environnementaux.

Dans ce contexte, les enseignants nous ont demandé de compléter cette séquence en présentant le rôle et les actions des associations comme FNE en matière de prévention des risques touchant la santé et l'environnement, en insistant sur les risques des sites industriels relevant de la réglementation SEVESO.

Nous avons donc dans un premier temps fait un rappel sur les dangers des produits chimiques et substances avec les réglementations correspondantes pour la protection de la santé et de l'environnement (GHS et REACH) puis nous avons présenté deux études de cas , l'un sur un projet de site logistique XXL dans lesquels FNE s'était impliqué fortement pour faire évoluer le projet (puis même obtenir le refus d'autorisation en CODERST), et l'autre plus lié aux activités agricoles avec une étude des risques liés aux installations de méthanisation .

Cette intervention a eu lieu dans une période de contestation du contenu des enseignements à AgroParisTech par les nouveaux diplômés mais nous pouvons penser qu'elle a été bien acceptée puisqu'il nous est demandé d'intervenir à nouveau en 2023.

Nous étions présents

- A la fête des associations de Montereau-Fault-Yonne (03/09)
- A la fête des 20 ans de la Réserve de la Bassée (10/09)
- A la réunion d'information sur le projet stade olympique à Vaires-sur-Marne
- Au salon du Handicap à Montereau-Fault-Yonne avec 2 stands : Oiseaux et plantes d'automne (01/10)
- Au colloque sur l'eau organisé par FNE IdF à Paris : Intervention au sujet du cas de la Bassée (07 et 08/11)
- A la fête de la biodiversité à Avon le 15 mai 2022



Salon du Handicap à Montereau

Réunion des représentants FNE S&M dans les Commissions départementales

La crise sanitaire avait suspendu depuis 2 ans, cette rencontre régulière. Elle s'est tenue dans nos locaux de Bréviande le 12 décembre 2022. Après le tour de table des représentants présents, il est apparu que le fonctionnement de certaines commissions laissait à désirer (recours fréquent à la visio ou l'audio conférence, problèmes de convocation et transmission des documents, problèmes de limites de la confidentialité, etc.).

Il est apparu aussi le besoin d'une relation plus intense entre nos représentants et FNE S&M, qui ne passe pas forcément par des comptes-rendus systématiques, mais sans doute par une meilleure coordination entre nos représentants et les groupes de travail thématiques que nous avons constitué. Un retour sur ces questions sera fait dans notre journal Regards 77.

Les commissions

Par arrêté préfectoral 2017/CS/117 FNE Seine-et-Marne est habilitée pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives départementales et participe à de nombreuses commissions. Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de la protection de l'environnement.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (**CDPENAF**) et le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (**CoDERST**) se caractérisent par la fréquence de leurs réunions.

Le CoDERST (qui permet de prescrire des arrêtés préfectoraux complémentaires liés au respect des conditions d'exploitation prescrites ou à des modifications du site) ; La CDPENAF (qui rend des avis au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers) ; Les Commissions de Suivi de Sites (**CSS**) instances consultatives rattachées aux sites industriels, permettent d'avoir une vue complémentaire des problématiques de la Seine-et-Marne.

Pour avoir une idée du volume d'activité de chacune de ces commissions :

Le CoDERST :

Au cours des séances du CoDERST sont examinés les dossiers dont les risques sur l'environnement et la santé sont les plus élevés. Tous les dossiers étudiés en CoDERST font l'objet d'arrêtés préfectoraux soumis à l'approbation des membres.

En 2022, nos représentants en CODERST ont participé activement à 12 séances de travail.

La CDPENAF :

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), l'un des outils de la stratégie de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, s'est réunie 11 fois en 2022.

Parmi les dossiers examinés, ont été étudiés :

- Une vingtaine de PLU.
- Quatre études préalables de compensation agricole.
- De très nombreuses demandes de permis de construire pour des bâtiments agricoles : silos hangars etc.

On observe :

- Une volonté d'un bon nombre d'élus, lors de l'élaboration ou la révision de leur PLU, de vouloir consommer le maximum d'espace naturel ou agricole qui leur est alloué par le SDRIF avant la modification de ce dernier.
- Une baisse des demandes de permis de construire pour les méthaniseurs : une seule demande mais trois demandes pour des lagunes de digestats déportées.
- Une augmentation des projets d'installations de parcs photovoltaïques notamment sur des sites pollués. (Ancienne décharge par exemple)

Enfin l'association Agri Développement Île-de-France (AADI) est intervenue avec un exposé sur la gestion des compensations agricoles et la DDT nous a dressé un bilan des compensations agricoles.

Les commissions de suivi de sites (CSS) :

18 commissions, sur les 19 dans lesquelles nous sommes nommés, se sont réunies en 2022. Nous avons été présents et / ou intervenants à 17 réunions.

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) :

Nous y participons en tant que « personne qualifiée » du collège aménagement du territoire et

développement durable. Présence à sept réunions du CDAC 77 et une réunion du CDAC 51. Nous y prônons désormais la reconversion des locaux pour des activités artisanales de fabrication, transformation, production, plutôt que des activités commerciales.

Nombre de commissions départementales et comités dans lesquels un ou des représentants de FNE Seine-et-Marne sont nommés :

- 18 commissions préfectorales
- 9 commissions consultatives locales
- 19 commissions de Suivi de Site
- 1 commission locale de l'Environnement et de concertation (CLICEC)
- 3 commissions locales de l'Eau (CLE) pour l'élaboration des schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux, (SAGE)
- 13 commissions Natura 2000. Nous représentons FNE Ile-de-France pour certaines d'entre elles.

Nombre de réunions auxquelles nous avons participé :

COMMISSIONS et COMITES	Réunions 2022
CODERST	12
CDNPS-Pub 1, carrières 1, faune sauvage captive 1, sites & paysages 4, nature	7
Chasse et faune sauvage	1
CSS	17
CDPENAF	11
CCSPL (CAMVS - SMITOM Vaux-le-Pénil – SIETREM St Thibault des vignes)	4
CDAC	8
NATURA 2000	6
CLE SAGE (Deux Morin 1, Bassée 6, Yerres 4)	11
SDAGE	
CCE (Meaux-Esbly 1, Roissy 3, Coulommiers 1)	5
SAFER	8
COMMISSIONS DIVERSES Loi sur l'eau à Roissy 2 – CCAR Paris 1 – CSPRT 3 - CLICEC Piketty 1 – CCAF Mitry CDG express 2 – CDRNM 1	10
TOTAL	100

Certaines commissions font l'objet de réunions en pré-commissions où nous sommes présents également.

Globalement, en 2022 nous avons été représentés par une trentaine de titulaires et suppléants dans 100 réunions.

Les actions de FNE Seine-et-Marne par thème

Le Conseil d'Administration d'avril 2022 a décidé de formaliser des groupes de travail thématiques animés par des administrateurs pilotes : déchets, environnement industriel, santé et environnement, aménagement du territoire.

Le bilan du fonctionnement de ces groupes est inégal, plus ou moins formalisé en fonction de l'actualité des sujets et de la disponibilité de chacun des participants. Il existe donc encore des marges de progression pour un fonctionnement plus collectif et transversal de notre structure.

Les « déchets »

Décharges « sauvages »

Nous sommes attentifs et continuons à jouer notre rôle de lanceur d'alerte en informant les maires des décharges « sauvages » dont nous avons connaissance.

Décharge illégale Compans

Le site de la DIRIF qui avait été investi par des Roms en 2021 et qui avait laissé des tonnes de déchets a été nettoyé, la remise en état s'est terminée le 30/11/2022.

Déchets industriels

SIETREM : syndicat d'ordures ménagères ou assimilées

Le SIETREM gère les déchets de 31 communes du Nord-ouest Seine et Marne soit 310 000 habitants. Participation à la commission planifiant la réduction des déchets (PLPDMA) et à la commission consultative de service public (CCSPL). La baisse constante des déchets finaux à incinérer ou à enfouir marque un léger pas, cependant la nomination d'un nouveau directeur dynamique semble de bon augure.

VEOLIA Monthyon (CSS le 31/01/2022)

Décharge de déchets non dangereux (ordures ménagères et autres) transformée en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) (décharge gravats de bâtiments) pour recevoir les déchets du Grand Paris dont la concentration en sulfate est la plus importante).

Le 8/12/2022 l'industriel a obtenu l'autorisation d'exploiter une ISDI qui recevra grâce à une dérogation des déchets K3+ et TN+ ce qui inquiète les associations pour les risques de pollution des eaux.

TERZEO Villenoy (CSS le 21/10/2022)

L'industriel est en train d'aménager son site. Le point principal qui inquiète les associations est la protection des captages d'eau d'Isles les Villenoy et Condé-Ste-Libiaire.

Afin de fournir des compléments d'informations l'industriel a proposé de rencontrer les associations hors CSS, une réunion sera programmée en 2023.

VEOLIA Claye-Souilly (CSS le 09/04/2022)

Une visite d'inspection a été réalisée le 01/04/2022, il a été constaté des non-conformités concernant la plateforme de traitement des mâchefers. L'industriel va devoir se mettre en conformité avec son Arrêté Préfectoral.

Une autorisation de tri regroupement pneus a été délivrée (AP 24/10/2022).

Le transit d'ordures ménagères autorisé par l'AP du 15/11/2021 a été mis en place, les déchets sont stockés sur site en ballot dans l'attente d'être transféré vers les incinérateurs du Sycotm.

SUEZ Villeparisis (CSS le 08/09/2022)

Cette décharge est autorisée à recevoir des déchets radioactifs (DRNR) de toute la France, elle en a reçu 700 tonnes de la Martinique en 2021, ce sont des cendres volantes qui proviennent d'une centrale à charbon.

Une activité de transit de déchets d'amiante a été mise en place, ces déchets ne sont plus stockés sur le site.

Une centrale photovoltaïque va être installée sur l'ancienne décharge ISDND mais certains points sont encore à éclaircir.

L'industriel promet de fournir l'année prochaine un compte-rendu établi par la CRIIRAD portant sur le contrôle de la radioactivité dans les eaux souterraines.

Projet d'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) à Thoury-Ferrottes

Une demande de stockage de déchets inertes de type K3+ dans une ancienne carrière de chailles à Thoury-Ferrottes a été déposée par la société Docks de Limeil-Brévannes (filiale d'Eurovia, groupe Vinci). Elle a fait l'objet d'une simple consultation du public du 17 octobre au 14 novembre 2022. Environnement Bocage Gâtinais a alerté la population qui n'était pas au courant, le collectif Stop Décharge Gâtinais a été créé et une demande a été faite au préfet pour qu'il prenne en compte les arguments des habitants des communes concernées.

Déchets dangereux de pyrite en Ile-de-France

La Seine et Marne est concernée au premier chef par ces terres polluées excavées du chantier du métro Grand Paris Express, contenant de la pyrite, minéral qui a la propriété de s'oxyder progressivement au contact de l'air, dégageant de l'acide sulfurique gazeux (danger pour les personnes) et liquide drainant les métaux lourds vers le bas (risque pour l'environnement, en particulier les eaux souterraines, et pour la santé publique).

Pour réclamer un contrôle strict de ces terres qui se retrouvent dans les sites de décharge du département, FNE77 et ADENCA ont rencontré :

- Les DRIEAT 77 et IDF
- La conseillère départementale et adjointe au maire de Mitry-Mory Marianne Margaté
- La présidente de la commission environnement au conseil régional et maire de Gouvernes Nathalie Tortrat
- La députée Ersilia Soudais
- Plusieurs tournages avec des journalistes ont été réalisés près des décharges de Villeneuve sous Dammartin et Annet-sur-Marne.

En concertation avec FNE Seine et Marne, FNE IDF a publié Le 29 novembre 2022 un communiqué de presse sur ce dossier qui touche plusieurs départements de notre région, demandant notamment :

- Un bilan complet du volume de terres excavées contenant potentiellement de la pyrite,

- provenant du chantier Grand Paris Express ;
- Un recensement exhaustif régional et au-delà, de toutes les installations ayant reçu ces terres polluées, y compris pour les « faibles tonnages » ;
 - Un recensement détaillé de toutes les mesures de réduction du risque, prises réglementairement par les pouvoirs publics, préfectures, etc. ;
 - Un état des lieux complet du suivi et du respect de ces mesures par les exploitants ayant reçu ces terres et la validation de leur pertinence par une tierce expertise ;
 - Une mise à jour du cadre réglementaire notamment de l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations dédiées afin d'y inclure le « risque pyrite » particulièrement présent dans les déblais des grandes infrastructures du bassin parisien.



ISDI Annet-sur-Marne – Photo M.Lopez

Environnement industriel

Sites industriels

BASF Meaux (CSS le 10/01/2022)

L'actuel directeur Monsieur Masset quitte ses fonctions à la fin de cette année.

L'industriel a investi dans un système d'automate de sécurité et poursuivra son programme d'investissement en renforcement de la protection incendie pour permettre au site de bénéficier d'un régime autonome en complément de l'intervention du SDIS.

Zone industrielle Mitry-Compans (CSS le 01/04/2022)

MPRO

Inspection DRIEAT 30/9/2022

L'industriel va devoir rehausser sa cheminée.

GEREP

L'industriel a cessé toute activité en 2021, le site a été dépollué en 2022. Le 26/10/2022, la préfecture a procédé à la mise en sécurité du site.

Une révision du PPRT s'impose puisque seuls 2 sites SEVESO seuils hauts seront présents dans la zone à l'avenir : Gazechim et CCMP.

Logistique

Deux projets logistiques importants, Chronopost à Combs la ville (en zone humide et « Ecopôle !) et Nestlé à Ury (terres agricoles) ont été bloqués grâce à la mobilisation des habitants et associations locales, soutenues par FNE S&M.

Carrières

PLACOPLATRE Fort de Vaujours

L'industriel a déposé une demande d'exploitation de gypse à ciel ouvert sur l'ancien site du Fort de Vaujours, une enquête publique est réalisée entre le 14/11/2022 et le 6/1/2023.

Les élus et associations sont très inquiets, une majorité de communes environnantes a donné un avis défavorable à cette exploitation. FNE Seine-et-Marne prépare un avis allant dans le même sens.

Une note de décembre 2021 diffusée par la CRIIRAD attire l'attention sur différents points qui ne sont toujours pas élucidés.

La dernière CSS avait eu lieu le 3/2/2022.

Energies renouvelables

Méthanisation

Une baisse des demandes de permis de construire pour les méthaniseurs : une seule demande mais trois demandes pour des lagunes de digestats déportées.

A l'initiative du porteur de projet et de la commune de **Moret-Orvanne**, un groupe de travail regroupant des citoyens de la commune, des élus, des riverains du site, des représentants de l'administration départementale, des associations...a été mis en place. Ce groupe est destiné à suivre le fonctionnement, les dysfonctionnements éventuels et leurs résolutions, les nuisances potentielles... FNE Seine-et-Marne a un représentant qui participe à toutes les réunions de ce groupe qui s'est réuni trois fois en 2022. Ce groupe de concertation est un exemple à reproduire sur des projets de ce type. Le représentant de FNE Seine-et-Marne est intervenu lors du webinaire organisé en mai 2022.

Photovoltaïque



- Commune d'ANNET-SUR-MARNE

Demande de permis de construire déposé par la société AKUO (Western Europe and Overseas) pour la création d'une centrale de 8 unités de stockage d'énergie. Celle-ci correspond à des installations annexes liées au parc photovoltaïque d'Annet-sur-Marne.

Nous regrettons que cette demande n'ait pas été incluse dans l'étude d'impact du projet initial de la centrale solaire.

Nous nous interrogeons quant à l'émergence future d'installations industrielles de stockage d'énergie d'une grande ampleur sur des zones naturelles. Ce qui n'est pas leur vocation première.

- Commune de CHEVRU

Ce projet singulier consiste en la réalisation d'ombrières pourvues de panneaux photovoltaïques sur un ensemble de volières servant à l'élevage de gibiers. Ce projet de « photovoltaïsme » agricole est une première en Seine-et-Marne, voir en Ile-de-France car les panneaux photovoltaïques sont interdits au sol par le SDRIF en zone agricole afin d'éviter une consommation importante de surfaces dédiées aux cultures. Il s'avère que réglementairement, une ombrière est considérée comme un édifice support du panneau et non comme un panneau au sol. L'avis de la commission a donc pu être favorable en regard aussi de l'absence d'impact sur la production agricole et du besoin en énergie renouvelable.

- Contribution à l'enquête publique de la centrale solaire TOTALENERGIES Courtry-Villeparisis

TOTALENERGIES souhaite réaliser une centrale solaire sur l'emprise d'une ancienne décharge d'ordures ménagères à l'intérieur du site SUEZ Courtry-Villeparisis où se trouve une installation de stockage de déchets dangereux en activité classée SEVESO seuil haut. Ce projet soulève un certain nombre de questions relatives à la sécurité notamment la cohabitation d'un réseau de gaz méthane avec un réseau électrique.

Eolien

Projet d'un parc éolien de 5 ou 6 éoliennes à **Egreville**. Le pétitionnaire Windvision a saisi la Commission Nationale du Débat Public qui a contacté FNE S&M. Une visioconférence a eu lieu le 2 novembre 2022 entre les garants de la CNDP et nos co-présidents. Les recommandations de la CNDP concernant les modalités de concertation seront rendues début 2023 et comme il s'agit d'une saisine volontaire de la part de l'opérateur, ce dernier ne sera pas obligé de les suivre. Les garants ont retenu l'idée d'organiser sur place un atelier Eoloscope (outil FNE), sous réserve de l'acceptation par l'opérateur. En cas de rejet de sa part, le cas échéant, FNE S&M pourra proposer un atelier de sa propre initiative. Le groupe Energie de FNE 77 est en charge de la préparation d'un atelier Eoloscope. La position de principe adoptée par le conseil d'administration de FNE S&M vis-à-vis des parcs éoliens est de juger cas par cas chaque projet en fonction des critères posés par FNE national, que nous partageons.

<https://fne.asso.fr/communiqu\u00e9-presse/eoloscope-terrestre-un-outil-au-service-du-developpement-de-projets-eoliens>

Santé et environnement

Nuisances aériennes

Comité suivi loi sur l'eau ADP Roissy (20/10/2022)

Les travaux pour mise en place de la canalisation qui transportera une partie des eaux pluviales de la plateforme jusqu'à Annet-sur-Marne sont en cours.

Le passage en 3 points sous le canal de l'Ourcq devrait se faire en 2023, ce qui perturbera pendant plusieurs semaines la circulation des riverains sur le chemin de halage.

Ressources en eau

La période de forte sécheresse en 2022 a, une fois de plus, mis en évidence les effets du dérèglement climatique. Le déficit en eau s'accroît et les conflits d'usage se multiplient.

FNE Seine-et-Marne est adhérente d'Aqui'Brie, association qui travaille sur la nappe du Champigny. Nous sommes membre du bureau (trésorier). En 2021 AQui'Brie a lancé un projet nommé «Champigny 2060 » destiné à étudier les perspectives et les solutions à apporter en fonction des changements climatiques. Ces ateliers se sont poursuivis en 2022 sur les thèmes : utilisation des eaux usées traitées, irrigation, gestion des ruissellements sur les sites industriels. Nous participons à tous ces ateliers.

Un colloque régional sur « La ressource en eau en Ile-de-France dans un contexte de dérèglement climatique », organisé par FNE IDF en collaboration avec les fédérations départementales, s'est tenu en novembre 2022 à la Mairie de Paris. FNE Seine-et-Marne a participé au comité de pilotage du projet, a tenu un stand sur place, a fait une présentation très critique sur les projets en Bassée et a participé à une table ronde. Un très gros travail mais une belle réussite.

SAGE Bassée-Voulzie

Nous suivons les travaux d'élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) « Bassée Voulzie ». Le territoire concerné comprend le bassin versant de la Seine entre les confluences de la Seine avec ses affluents majeurs que sont l'Aube et l'Yonne. Les enjeux majeurs de ce territoire concernent les eaux souterraines et les eaux de surface, leur disponibilité, quantité et qualité, certains territoires étant en tension relativement à cette ressource, le partage de la ressource entre les utilisateurs locaux (zones urbaines, industries, agriculture) et extérieurs au territoire du SAGE. Ce territoire est concerné par la réalisation de zones de stockage de débit de crue de la Seine (casiers) et par la mise au grand gabarit du tronçon Montereau Bray sur Seine. Au cours des réunions les études diagnostic du territoire ont été présentées et discutées. FNE dispose dorénavant d'un représentant élu au Bureau de la Commission Locale de l'Eau, deuxième collège (usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles, associations), du SAGE Bassée Voulzie. Cette élection a eu lieu lors de la réunion du 29 Novembre 2022.

Aménagement du territoire

Aménagements de la Bassée

Deux projets à forts impacts environnementaux ont été présentés conjointement à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ; les deux débats publics, coordonnés et simultanés, se sont terminés le 15 février 2012.

1 - Construction de 9 casiers « écrêteurs de crues » sur la partie aval de la Bassée : projet mené par l'EPTB Seine Grands Lacs visant à créer des zones de stockage de crues (connues sous le vocable « bassines de la Bassée ») en Bassée aval. Le principe étant, par ces stockages, de retarder l'onde de crue de la Seine pour laisser passer avant l'onde de crue de l'Yonne, évitant ainsi les effets cumulatifs destructeurs à l'aval.

2 - Mise à Grand Gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, projet mené par VNF (Voies Navigables de France) de la Grande Bosse, un peu en aval de Bray sur Seine à Nogent sur Seine, soit un tronçon de 27 km, pour permettre la navigation de bateaux plus importants de 2 500 tonnes.

Une partie du projet N°1 (Construction de casiers « écrêteurs de crues ») a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Il ne concerne qu'un seul des 9 casiers envisagés et ne permettrait de retenir qu'une petite partie du stockage initial envisagé. Malgré deux recours (FNE77 avec FNE IDF et des riverains membres de l'association « A l'eau Bassée »), les travaux ont débuté. Ces recours n'étant pas suspensifs, les travaux continuent. Ils ne respecteraient pas toutes les contraintes environnementales préconisées : FNE77 demande une inspection par la police de l'eau et/ou la DRIEAT.

Les 2 projets devaient, ensemble, garantir la neutralité hydraulique globale.

La Déclaration d'Utilité Publique de la continuation du canal à grand gabarit a été annoncée le 22 juillet 2022, (Cf. La République de Seine-et-Marne du 01/08/2022).

Ce deuxième projet pourrait donc être lancé, provoquant des effets d'accélération des crues majeures de la Seine (suppression de méandres, élargissement et creusement du lit majeur de la Seine), alors que le projet sensé neutraliser et compenser cette accélération des crues et limiter leur impact, les 9 casiers de la Bassée, ne serait pas, préalablement réalisé entièrement et testé. Le projet ralentisseur de crue majeure se limiterait au seul Casier pilote et ne produirait à terme qu'une baisse de 2 à 3 cm du niveau de la Seine à Paris, baisse très insuffisante pour compenser l'effet accélérateur de l'onde de crue du projet Grand gabarit. Ainsi, on dépenserait 350 Millions d'euros pour élargir la Seine et permettre à de plus grandes péniches de naviguer : ceci va donc accélérer le débit de la Seine pour ensuite pomper afin de ralentir seulement une petite part de l'accélération : ça n'aurait pas de sens.

France Nature Environnement de Seine-et-Marne a demandé lors de la réunion annuelle de la CDRNM du 14/12/2022 :

- Le calendrier prévu de la mise en œuvre du projet Seine à grand gabarit ?
- De surseoir à tout ce qui pourrait contribuer à la mise en œuvre du projet Grand Gabarit, tant que la compensation hydraulique complète prévue ne sera pas mise en place et testée.

L'étude des alternatives que nous avons proposées et qui n'ont pas été instruites :

- Chiffrage d'un projet s'appuyant sur les infrastructures existantes et permettant, à moindre frais, le passage de péniches de 1 000 tonnes ?

- Transport de matières par fret ferroviaire : celui-ci est le moins émetteur de CO2 et son développement fait partie des priorités affichées par la France et l'Europe. Depuis juillet 2022, la ligne P qui relie Nogent-sur-Seine à Provins et Paris est enfin totalement électrifiée et mise en service (Cf. La République de Seine-et-Marne du 04/07/2022).

En attendant, nous continuerons à demander l'abandon du projet actuel de Seine à Grand gabarit qui est pour nous inutile, coûteux et dangereux en cas de crue majeure.

Projet d'établissement pénitentiaire à Crisenoy (77)

Ce village de 700 habitants environ est menacé par le projet de construction d'un établissement pénitentiaire.

Le périmètre d'étude d'une surface de 33 ha, est situé sur un terrain agricole distant du hameau dit « Les Bordes » de 300-500 mètres et à 1000 mètres du centre-bourg du village de Crisenoy.

Il est compris dans le périmètre d'une ZAC encore vide de 100 ha rejetée aujourd'hui par la municipalité et sa population qui multiplie manifestations, recours juridiques, pétitions et contacts avec la presse.

Dans le cadre de la concertation préalable avec la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), France Nature Environnement Seine-et-Marne et l'association Mieux Vivre à Blandy qui suit également de très près ce dossier, ont participé par visioconférence le 19 janvier 2022 à la réunion thématique « urbanisme-environnement-architecture et paysages » organisée par l'APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier et la Justice).

Nous avons exprimé un certain nombre d'observations concernant le choix du site, ses impacts sur l'environnement et le cadre de vie (trafic routier, nuisances sonores, hauteur des bâtiments, zone humide du ru d'Andy, loi Barnier ...).

La seconde réunion publique de l'APIJ, à laquelle nous étions présents le 3 février 2022, s'est tenue dans la commune de Crisenoy. La participation du public a été dense et sa mobilisation forte dans un contexte conflictuel entre l'intercommunalité, la commune et ses habitants.

FNE S&M a participé à l'enquête publique en février 2022

Nous les soutenons dans leur volonté de conserver l'aspect rural et agricole de la commune.

A une époque où le ZAN est d'actualité et le SDRIF-E est en cours d'élaboration, c'est au nom de la lutte contre l'artificialisation des sols et plus particulièrement des sols agricoles que nous avons exprimé notre opposition au projet.

Collectif POUCE

Le collectif inter-associatif POUCE s'est constitué début 2022, pour rester en alerte vis-à-vis des velléités réitérées de certains édiles de poursuivre le contournement de Melun par une 2x2 voies, jusqu'à un franchissement de la Seine en direction de l'A6 ! Ce projet pharaonique ne ferait que concentrer encore plus de voitures dans les points chauds de traversée de la Seine (Melun, Ponthierry, Corbeil, N 104) tout en bouleversant complètement les espaces naturels et urbains actuels. FNE S&M apporte son soutien au collectif, dont plusieurs associations sont nos adhérentes.

PNR Brie et deux Morin

Le conseil local de développement (CLD) mis en place en 2017 par le Syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) du parc, est "un organe de dialogue territorial et instance participative de concertation et de propositions agissant aux côtés des élus et des techniciens du futur parc. Il a un

rôle mobilisateur et fédérateur inscrit dans une logique d'écoute et de proximité avec les habitants du futur Parc naturel régional." C'est donc au titre de citoyen habitant ou travaillant sur le territoire du projet de parc que des membres de FNE Seine-et-Marne ou d'associations locales affiliées sont membres de cette instance et du conseil d'orientation, organe décisionnel du CLD. Le conseil d'orientation a déposé une contribution à l'occasion de la concertation préalable du futur SDRIF-E.

En 2022, dans le cadre de l'élaboration du diagnostic de territoire préalable à la rédaction de la charte se sont tenus des ateliers territoriaux. Les travaux de diagnostic ont été restitués lors des "Rencontres du PNR" organisées à Coulommiers le 12 décembre 2022.



PNR Brie et deux Morin – Photo J.Buisson

Urbanisme

Projet Bords de Seine St Fargeau-Ponthierry

Il s'agit d'un projet immobilier porté par la municipalité, juste en bordure du pont sur la Seine, sur les anciennes friches de l'entreprise Leroy, prévoyant 800 logements. L'ADEMAJ, association locale membre de FNE S&M, s'est opposée au projet, surdimensionné et financièrement fragile, en zone inondable, situé à l'aplomb du point sensible de franchissement de la Seine. FNE S&M a apporté son soutien à l'ADEMAJ et a participé à la manifestation organisée le 9 avril dans les rues de Ponthierry. L'ADEMAJ a élaboré un projet alternatif, présenté à la municipalité, rejeté pour l'instant. Mi-novembre, FNE S&M a sollicité une entrevue auprès du Directeur départemental des territoires de la Préfecture, afin de proposer la création d'un consortium de parties prenantes qui serait chargé sous l'égide du Préfet, de dégager un nouveau projet plus équilibré. Cette démarche est soutenue par Aude Luquet, députée de la 1^{ère} circonscription, et Olivier Faure, député de la 11^{ème} circonscription. Des recours juridiques ne sont pas exclus si la municipalité persiste dans son projet initial.

Projet de PLU de Claye-Souilly

La réunion des personnes associées a eu lieu le 21/04/2022
Plusieurs réunions publiques ont été organisées au 2^{ème} trimestre 2022.
Le Conseil municipal a approuvé le PLU en novembre 2022.

PLU de Saint-Thibault-des-Vignes

Deux réunions cette année. Un projet de modification de PLU très ambitieux en phase de consultation : pas moins de 11 projets urbains (OAP).

Atelier des territoires de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne

Un atelier initié par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires sous l'égide de la préfecture piloté par la DDT de Seine et Marne avec l'aide de bureaux d'études privés. Présentation à l'échelle d'un territoire d'une étude basée sur les sols vivants réalisée notamment dans le cadre de la mise en place de l'orientation Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Quatre réunions participatives.

Val Bréon 2 (Châtres, Les Chapelles-Bourbon)

Un groupe de citoyens, le collectif Stop Val Béton et l'association Nature Environnement Mortcerf font un travail de veille et de sensibilisation sur ce projet de la communauté de communes du Val Briard pour :

- Dénoncer l'illégalité du projet, la consommation des terres agricoles, le scandale de l'achat des terres.
- Informer les habitants (et élus).
- Faire en sorte que cette zone ne soit pas urbanisable et retrouve sa vocation agricole dans le SDRIF-E en cours de concertation. Ainsi sont-ils intervenus et ont déposé des contributions dans le cadre de la concertation sur le projet de SDRIF-E engagée par le Conseil régional Île-de-France et a été inscrit dans la contribution de FNE Île-de-France "10 mesures pour réussir le SDRIF-E" : **"Il importe que les zones correspondant aux pastilles jaunes d'urbanisation conditionnelle, qui n'ont pas été urbanisées faute de réalisation des conditions requises, retrouvent une destination d'espace naturel, agricole ou forestier et ne soient pas converties en zone d'urbanisation sans condition sur le SDRIF-E."**

Participation au groupe SDRIF FNE ILE de FRANCE

Groupe de réflexion et de propositions dans le cadre de la révision du Schéma Directeur Régional d'Île de France dit SDRIF-E comme environnemental, ayant pour vocation de tendre vers un zéro artificialisation nette, zéro émission nette et zéro déchet. 10 mesures ont été proposées par FNE Ile-de-France pour le réussir. 5 réunions.

<https://fne-idf.fr/10-mesures-pour-reussir-le-sdrif-e>

Rappelons que les associations locales adhérentes peuvent bénéficier de l'agrément de FNE Seine-et-Marne pour demander à être désignées lors de l'élaboration de documents d'urbanisme. Elles peuvent ainsi faire état de leurs observations et avoir connaissance du dossier en amont des décisions qui seront actées.

Agriculture

Participation au groupe agriculture FNE Ile-de-France

Groupe qui a formulé cette année un plaidoyer en faveur de la sanctuarisation des terres agricoles au travers de la campagne régionale #Laissebéton. 5 réunions.

<https://fne-idf.fr/nos-activites/projets/campagne-pour-la-sanctuarisation-des-terres-agricoles>

La charte d'engagements départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques : pourquoi FNE Seine-et-Marne ne l'a pas signée

Le 1er juin 2022, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), nous envoyait un mail, avec en pièce jointe la charte, dans lequel on peut notamment lire :

«Après avoir pris connaissance de ce document, nous vous proposerons un moment de partage et d'échanges. Enfin, comme en 2019, nous vous solliciterons afin que vous puissiez être signataire de cette charte ».

En 2019, FNE Seine-et-Marne n'avait pas signé cette charte car elle était élaborée unilatéralement, sur une seule vision, comme celle de 2022, méthode mise en cause par le Conseil constitutionnel.

Le fait que cette charte soit signée par les représentants associatifs des riverains ouvrait par ailleurs un droit à dérogation sur les distances minimales d'épandage, sans possibilité réelle de contrôle par les habitants.

Tout dernièrement, le Conseil d'État a contesté en décembre 2022 la validité de ces chartes élaborées sans réelle concertation :

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/279118-pesticides-le-conseil-detat-exige-de-mieux-protger-les-habitations>

Nous sommes conscients des difficultés du monde agricole mais d'autres voies sont possibles et en Île-de-France, une partie de ce monde s'engage autrement.

Cette charte au contenu de laquelle nous n'avons pas été associés, ne propose pas d'évolution du modèle agricole dominant.

Les impacts des produits phytopharmaceutiques sont avérés.

Voici donc quelques raisons pour ne pas avoir signé cette charte.

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Participation à la concertation concernant le PAT de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les PAT entendent construire une politique agricole et alimentaire globale en rapprochant l'ensemble des acteurs locaux : producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs. L'**étude d'un PAT se décline en 3 temps : un diagnostic territorial** (prenant en compte les bassins de consommation, la précarité alimentaire, les bassins de production, le gaspillage alimentaire, etc.), une **stratégie alimentaire en concertation**, déclinée en **plan d'action**. Marne et Gondoire a terminé le diagnostic de son PAT. Une première action se dessine : la mise en place de casiers fermiers (distributeurs automatiques de produits) qui seront alimentés par la production agricole locale.



Les actions en justice



Dossiers en attente de jugement :

Au pénal.

Siadis, Mitrychem, Poulalion

Feux volontaires à Mareuil-les-Meaux, plainte conjointe avec l'association locale.

WIPELEC à Meaux : pollution, mise en danger de la vie d'autrui, non-respect des règles environnementales et de sécurité, des mises en demeures...

Au Tribunal administratif.

Bassée : Recours conjoint FNE Ile-de-France / FNE Seine-et-Marne contre le projet casier pilote de la Bassée.

Effaneaux : Requête en appel.

Rapport d'Activité 2022 : **Sensibilisation et Éducation à l'Environnement**

I. Les interventions pédagogiques

- A) Les interventions « scolaires »
- B) Les interventions « extrascolaires »
- D) Les interventions pour des structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

II. Les manifestations grand public

- A) Les stands
- B) Les ateliers

III. Évolution 2016-2022

- A) Évolution du nombre de personnes sensibilisées de 2016 à 2022

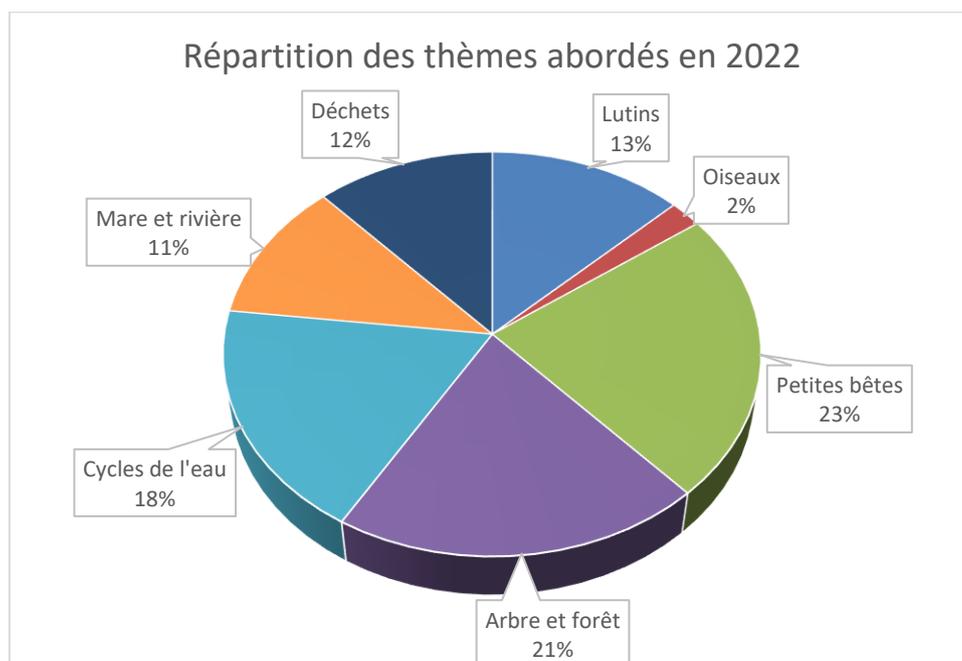


I. Les interventions pédagogiques

Nous avons conçu et réalisé des animations pédagogiques à destination des écoles, des accueils de loisirs, des centres sociaux... Une partie d'entre elles ont été adaptées ou sont en cours d'adaptation pour des personnes en situation de handicap. Les animations ont pour objectif d'apprendre à observer le monde qui nous entoure pour mieux le respecter et le protéger. Par des approches pédagogiques, ludiques et sensorielles nous abordons différentes thématiques telles que la faune, la flore et leurs écosystèmes, l'eau et les déchets.

En 2022, le nombre d'animations pour chacune des thématiques proposées s'est réparti comme suit :

1. Les lutins (faune/flore) : 24 animations
2. Les oiseaux : 4 animations
3. Les petites bêtes : 43 animations
4. Les arbres et la forêt : 38 animations
5. Les cycles de l'eau (naturel et domestique) : 34 animations
6. La mare et la rivière : 21 animations
7. Les déchets : 22 animations



Nous intervenons en milieu :

- **Scolaire**, principalement auprès des élèves maternelles et élémentaires mais aussi ponctuellement auprès des collégiens et des lycéens.
- **Extrascolaire**, les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs.
- **Structures d'accueil de personnes en situation de handicap**. Ces interventions sont en augmentation, elles nécessitent des adaptations importantes de l'approche pédagogique et des contenus. Renfort des aspects « sensoriels ».

A) Les interventions « scolaires »

Cette année, nous sommes intervenus dans 27 écoles élémentaires, 12 écoles maternelles, 1 collège soit 40 établissements scolaires seine-et-marnais. Plus 4 écoles élémentaires hors Seine-et-Marne. Nous avons sensibilisé **3870 élèves en 2022**.

B) Les interventions « extrascolaires »

Les interventions « extrascolaires » ont été encore peu nombreuses en 2022 en raison de la situation sanitaire (interdiction des brassages en début d'année).

Cette année, nous sommes intervenus dans un accueil de loisirs, et deux centres sociaux où nous avons sensibilisé **37 enfants**.

Structures d'accueil de personnes en situation de handicap : en coopération avec le CESAP nous intervenons à Meaux et à Champs sur Marne auprès de personnes polyhandicapées (enfants et jeunes adultes) : **32 personnes concernées en 2022**. Le programme va s'accroître en 2023. .

Soit 16167 enfants sensibilisés depuis 2016

II. Les manifestations grand public

Les manifestations grand public sont des événements à destination des familles, des salariés... dont l'objectif est de promouvoir la notoriété de notre association.

Ces manifestations se présentent sous la forme de stands ou d'ateliers. Pour des raisons sanitaires, il y en a eu très peu en 2020 et 2021, reprise modeste en 2022.

A) Les stands

Sur les stands, nous :

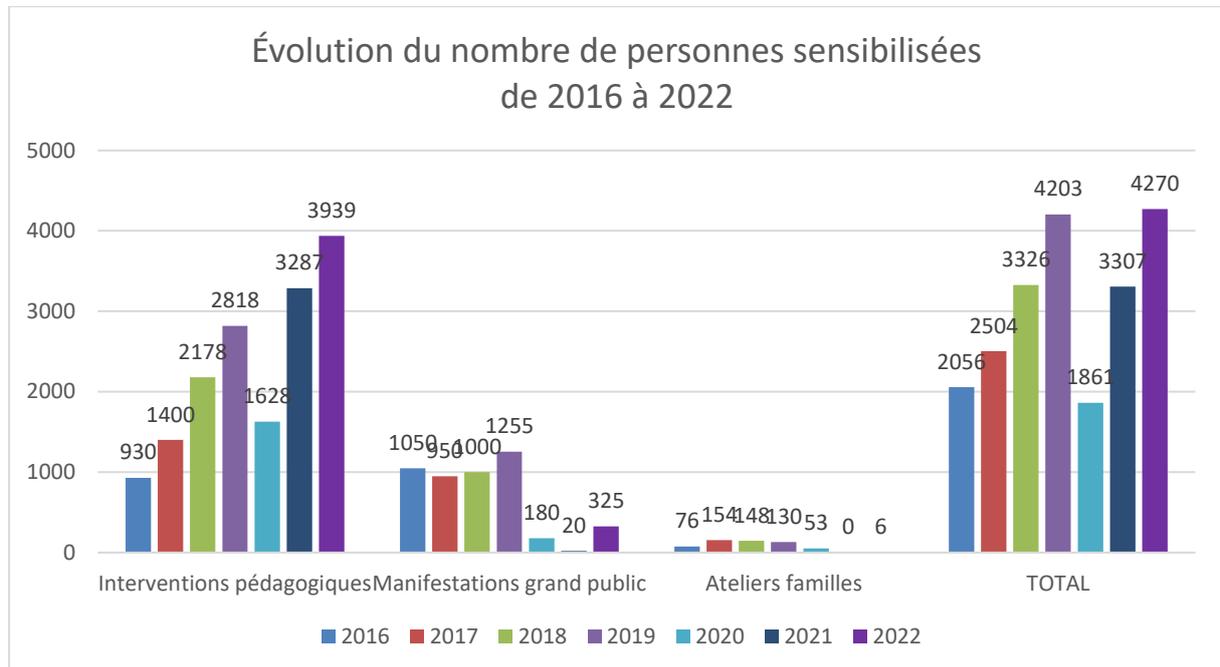
- Présentons notre association et ses actions ;
- Proposons de courtes animations accessibles aux enfants et à leurs parents.

En 2022 nous avons tenu des stands à la Fête de la Nature à Bréviande, à la journée biodiversité d'Avon, aux 20 ans de la réserve nationale de la Bassée, au salon du handicap de Montereau et au colloque sur l'eau organisé par FNE Ile-de-France à la mairie de Paris. Nous y avons rencontré plus de 300 personnes.

B) Les ateliers

Un atelier nature sur le thème de la forêt a eu lieu à Bréviande dans le cadre du programme Naturebox de l'AEV.

III. Évolution de 2016 à 2022



Annexe 1 : *Regards 77*

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 24 – Mars 2022

- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire
- FNE Seine-et-Marne a 50 ans
- FNE Seine-et-Marne : soutien aux nouvelles prises de responsabilité
- Objectif terre 77 fête ses 17 printemps
- Rencontre avec le SDIS 77
- Le sille à deux feuilles, vous connaissez ?
- Contournement de Melun, etc. : comment maîtriser les mobilités ?
- Don't look up : quand le ministre de l'Agriculture enterre un rapport dérangeant sur les pesticides

Lettre de FNE Seine-et-Marne – Supplément au N° 24 - Mai 2022

Spécial Fête de la nature

- Convention sur la diversité biologique
- Biodiversité en crise : il est urgent d'amplifier les actions
- Blandy-les-tours : découverte des plantes sauvages, aromatiques et médicinales
- Montereau-Fault-Yonne : promenade accompagnée dans la réserve naturelle
- Vert-Saint-Denis : rendez-vous à la Maison Forestière de Bréviande
- Combs-la-Ville : accueillez la biodiversité dans votre jardin

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 25 – Juillet 2022

- Hommage à François Lapoix
- FNE Seine-et-Marne : charte d'engagements départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques : pourquoi nous ne signerons pas
- La ressource en eau en Ile-de-France dans un contexte de dérèglement climatique : colloque
- Projet d'un établissement pénitentiaire à Crisenoy
- Limitation des vols à l'aéroport d'Amsterdam-Schipol
- Melun Val de Seine : la mobilisation des associations
- Projet Engagement – accompagnement à la prise de responsabilités
- FNE Seine-et-Marne formatrice à AgroParisTech
- Rapport de la Cour des comptes : l'agriculture biologique doit être davantage soutenue

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 26 – Octobre 2022

- Colloque sur la ressource en eau en Ile-de-France dans un contexte de dérèglement climatique : il est encore possible de s'inscrire
- Des déblais du Grand Paris potentiellement polluants éparpillés dans les installations de stockage de déchets inertes (ISDI) et aménagements d'Ile-de-France
- Les sites logistiques n'ont-ils plus la cote ?
- Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) en révision
- SDRIF-E : les réunions publiques département par département
- Projet « Eau potable (EP) » à Arvigny du Syndicat des Eaux D'Ile-de-France (SEDIF)
- L'osmose Inverse Basse Pression (OIBP) c'est fini et après ?
- Utopiha, Biotopiha, entreprises adaptées et ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)
- On « arête » pour jouer ! Champions les poissons de nos rivières !
- « Aux arbres citoyens ! » France Télévisions et FNE ensemble pour la forêt

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 27 – Décembre 2022

- Eh ! Pyrite es-tu là ? Oui ! Déchets dangereux en Ile-de-France
- A l'environnement, citoyens !
- Hommage à Gilles Naudet
- La fresque du climat, un outil pour réfléchir collectivement
- Colloque régional : la ressource en eau en Ile-de-France dans un contexte de dérèglement climatique
- Création de France Nature Environnement – Grand Paris Sud (FNE – GPS)
- Visite du SMITOM-LOMBRIC de Vaux-le-Pénil
- SDRIF-E : la vie rêvée de la concertation
- COP15 Biodiversité : un accord en trompe-l'œil ?

Annexe 2 : Les commissions officielles en 2022

1 – Commissions préfectorales

CDPENAF- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

C.D.C.F.S - Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

C.D.N.P.S - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites :

- Formation « des carrières »
- Formation « faune sauvage captive»
- Formation « nature »
- Formation « publicité »
- Formation « sites et paysages »

Co.D.E.R.S.T. - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

CDRNM - Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

CCE - Commission Consultative de l'Environnement CDG Roissy-en-France

CCE - Commission Consultative de L'Environnement Coulommiers-Voisins

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Meaux-Esbly

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Melun-Villaroche

Comité de suivi loi sur l'eau de l'aéroport de Paris

Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (S.Co.T, P.L.U., etc.)

CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Commission de la liste d'aptitude à la fonction de commissaire-enquêteur

Comité de pilotage des projets d'aménagements de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine dans le secteur de la Bassée

2 – Commissions consultatives

Commissions Consultatives des services publics locaux (CCSPL):

- CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine)
- Patinoire de Dammarie-Les-Lys
- Vaux-le-Pénil SMITOM
- Monthyon SMITOM
- Montereau SYTRADEM
- Saint-Thibault-des-Vignes SIETREM
- Sigidurs CARPDF

Comité technique des Espaces Naturels Sensibles

Comité scientifique de la Réserve Naturelle de Montereau

4 – Commissions NATURA 2000

N2000-Sites à chiroptères Carrières de Darvault Mocpoix et Saint-Nicolas

N2000-Basse Vallée du Loing

N2000-Bassée FR1112002/FR1100798 (Bassée plaines adjacentes+ la Bassée)

N2000-Bois de Vaires/Marne

N2000-Boucles de la Marne

N2000-Loing-Lunain

N2000-Petit Morin-Verdelot-St Cyr/Morin

N2000-Villefermoy

N2000-Yerres- de sa source à Chaumes-en-Brie

N2000-Rivière du Vannetin

N2000-Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

N2000-Rivière du Dragon

N2000-Massif de Fontainebleau

5 – Commission de suivi de site, (CSS)

1. Bagneaux-sur-Loing – KERAGLASS
2. Gouaix - SICA
3. Grandpuits-Bailly-Carrois – TOTAL et BOREALIS
4. Meaux - BASF
5. Mitry-Compans – Zone industrielle
6. Montereau – BUTAGAZ et SOVALEM
7. Sénart : AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, KUEHNE& NAGEL et XPO LOGISTICS
8. Tournan-en-Brie - BRENNTAG
9. Courtry, Coubron, Vaujours – Fort de Vaujours
10. Décharge d'Îsles-les-Meldeuses – Sablières CAPOULADE
11. Décharge de Fouju-Moisenay – VEOLIA-REP
12. Claye-Souilly, Fresnes-sur-Marne, Charny – VEOLIA REP
13. Monthyon, St-Soupplets – VEOLIA-REP
14. Soignolles-en-Brie – SITA Île de France
15. Varennes-Jarcy – Usine de traitement des ordures ménagères par compostage.
16. Vaux le Pénil – GENERIS
17. Courtry, Villeparisis – Suez Minéraux FD
18. Germigny-sous-Coulombs - Storengy
19. Villenoy - Terzéo

6 – Commission locale de concertation

Commission Locale d'information et de concertation CLICEC Ecuelles

7 – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.A.G.E

CLE du S.A.G.E. de l'Yerres
CLE du S.A.G.E. des deux Morin
CLE du S.A.G.E. de la Bassée Voulzie

8 – Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.D.A.G.E

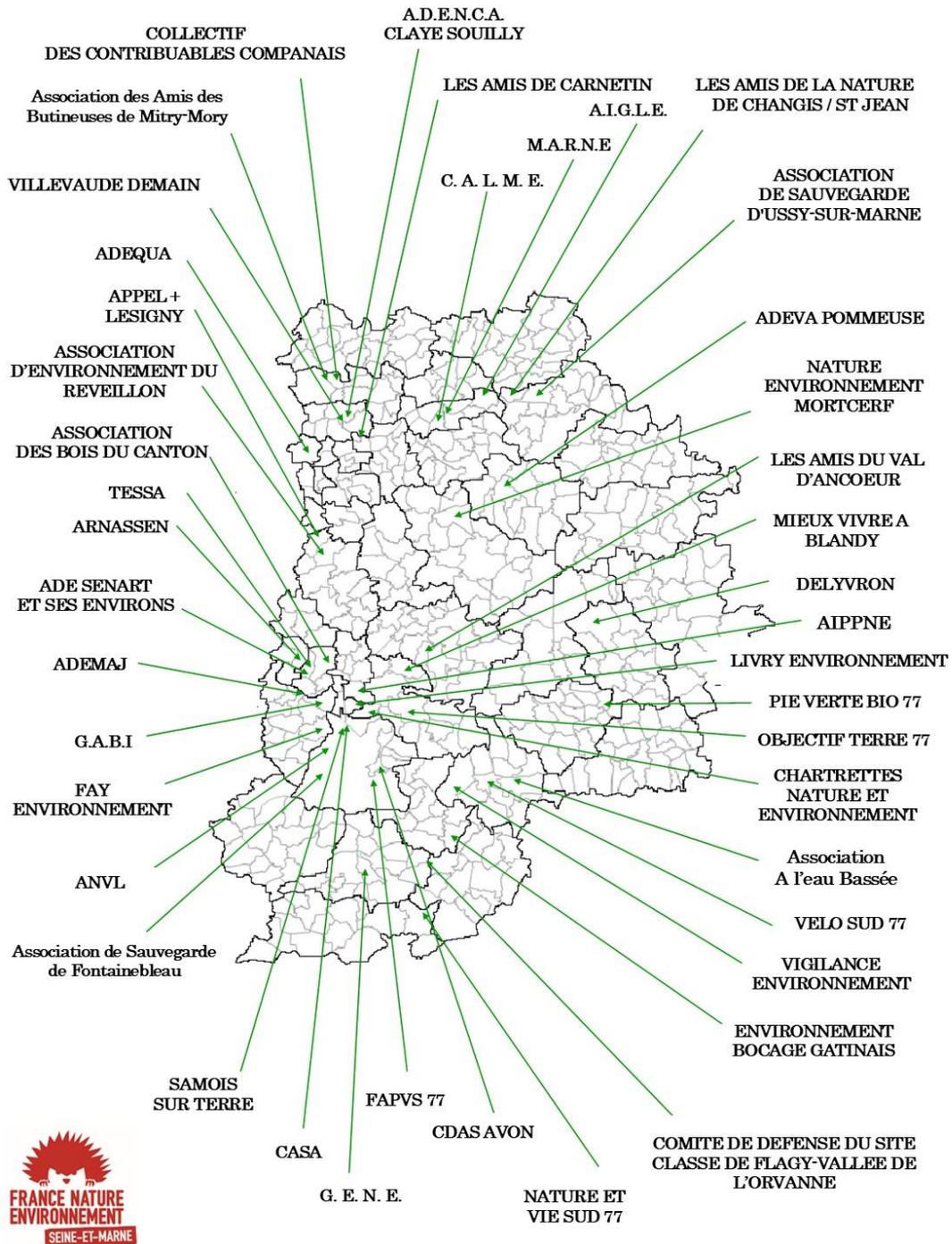
Eau Seine Normandie – Programme 2019-2024
Projet pilote Bassée

9 – Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Île-de-France, S.A.F.E.R

Comité technique départemental

ASSOCIATIONS ADHERENTES EN 2022			
	NOM	CODE POSTAL	COMMUNE
1	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE D'AVON (C.D.A.S D'AVON)	77210	AVON
2	ASSOCIATION A L'EAU BASSEE	77118	BALLOY
3	MIEUX VIVRE A BLANDY	77115	BLANDY-LES-TOURS
	FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU SUD SEINE ET MARNAIS POUR LA PROTECTION DE LA VALLEE DE LA SEINE (F.A.P.V.S 77)	77210	AVON
5	LES AMIS DE CARNETIN	77400	CARNETIN
6	ASSOCIATION DE DEFENSE DE SENART ET SES ENVIRONS (A.D.E SENART ET SES ENVIRONS)	77240	CESSON
7	TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE, SENART ET ALENTOURS - (T.E.S.S.A - anciennement D.D.N.A)	77240	CESSON
8	ASSOCIATION FAY ENVIRONNEMENT (A.F.E)	77930	CHAILLY-EN-BIERE
9	NATURE ET VIE SUD 77	77460	CHARENTREUX
10	LES AMIS DE LA NATURE DE CHANGIS / ST JEAN	77660	CHANGIS-SUR-MARNE
11	CHARTRETTES NATURE ET ENVIRONNEMENT	77590	CHARTRETTES
12	ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DU PATRIMOINE À CHELLES ET DANS SES ENVIRONS (A.D.E.Q.U.A)	77500	CHELLES
13	DELYVRON	77160	CHENOISE
14	ASSOCIATION DE DEFENSE DE CLAYE-SOUILLY ET SES ALENTOURS (A.D.E.N.C.A)	77410	CLAYE-SOUILLY
15	Collectif des Contribuables Compansais	77290	COMPANS
16	GROUPEMENT D'APICULTURE DE BREVIANDE INTERCOMMUNAL (G.A.B.I)	77190	DAMMARRIE-LES-LYS
17	PIE VERTE BIO 77	77520	DONNEMARIE-DONTILLY
18	ASSOCIATION D'ENVIRONNEMENT DU REVEILLON (A.E.R)	77150	FEROLLES ATTILLY
19	COMITE DE DEFENSE DU SITE CLASSÉ DE FLAGY - VALLÉE DE L'ORVANNE (CDSCF - Vallée de l'Orvanne)	77940	FLAGY
20	ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING (A.N.V.L)	77300	FONTAINEBLEAU
21	ACTION SAUVEGARDE DE FONTAINEBLEAU (A.S.F)	77300	FONTAINEBLEAU CEDEX
22	ASSOCIATION DES INTERETS DE GERMIGNY L'ÉVÊQUE (A.I.G.L.E)	77910	GERMIGNY L'ÉVEQUE
23	VIGILANCE ENVIRONNEMENT	77130	LA GRANDE PAROISSE
24	OBJECTIF TERRE 77	77820	LE CHÂTELET-EN-BRIE
25	APPEL + (ASSOCIATION DU VILLAGE DE LESIGNY)	77150	LESIGNY
26	LIVRY ENVIRONNEMENT	77000	LIVRY-SUR-SEINE
27	COMITÉ D'ACTION ET DE LUTTE MAREUILLAIS POUR L'ENVIRONNEMENT (C. A. L. M. E)	77100	MAREUIL LES MEAUX
28	ASSOCIATION DES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY	77290	MITRY-MORY
29	VELO SUD 77	77130	MONTEREAU
30	NATURE ENVIRONNEMENT MORTCERF	77163	MORTCERF
31	MOUVEMENT ASSOCIATIF DE RESISTANCE AUX NUISANCES ENVIRONNEMENTALES (M.A.R.N.E)	77100	NANTEUIL LES MEAUX
32	GROUPEMENT ECOLOGIQUE DE NEMOURS ET SES ENVIRONS (G. E. N. E)	77140	NEMOURS
33	ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUBETIN ET SES ENVIRONS (A. D. E. V. A)	77515	POMMEUSE
34	ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE MOULIGNON-AUXONNETTES-JONVILLE (A.D.E.M.A.J)	77310	SAINT FARGEAU-PONTHIERRY
35	LES AMIS DU VAL D'ANCOEUR	77720	SAINT MERY
36	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE SAMOISIEN (C.A.S.A)	77920	SAMOIS-SUR-SEINE
37	SAMOIS SUR TERRE	77920	SAMOIS-SUR-SEINE
38	ARNASSEN	77176	SAVIGNY LE TEMPLE
39	ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS (E.B.G)	77710	TREUZY-LEVELAY
40	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE D'USSY-SUR-MARNE (A.S.U)	77260	USSY SUR MARNE
41	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (A.I.P.P.N.E)	77000	VAUX-LE-PENIL
42	ASSOCIATION DES BOIS DU CANTON (A.B.C)	77240	VERT SAINT DENIS
43	VILLEVAUDE...DEMAIN	77410	VILLEVAUDE

Les associations adhérentes à FNE SEINE&MARNE en 2022



Liste des sujets principaux abordés en Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques En 2022

DATA CENTER à Bailly-Romainvilliers : Extension

EAUX :

- Classement de barrages à Champs-sur-marne, Lognes et Torcy
- délimitation de l'aire d'alimentation de captage et programme d'action pour les captages à faible profondeur : Milly la forêt
- établissement de périmètres de protection et de servitudes à St Jean-les-deux-jumeaux, Voulangis, Marolles sur Seine
- prescriptions complémentaires concernant l'exploitation des installations de prélèvement d'eau de surface de la Seine de l'usine de production d'eau potable sur la commune de Champagne-sur-Seine.
- Autorisation de distribution de l'eau en vue de la consommation humaine à Cannes-Ecluse, à Hermé, Villiers-sous-Grès
- Projet de modification du traitement de l'eau potable à Chamigny et rejets des eaux de traitement dans la Marne : refus !
- Dispositifs de régulation des eaux pluviales du Val d'Europe, ZAC du Mesnil-Amelot, ZAC de Lamirault-Collégien
- Autorisation de rejet du système d'assainissement à Othis
- Autorisation de forage agricole à Rampillon
- Renaturation de rivière : Beuvronne

ESPECES INVASIVES : AP de destruction obligatoire des 3 espèces d'ambrosie (envahissante, pollen allergisant => enjeu de santé publique)

ENTREPÔTS :

Construction d'entrepôts logistiques à Tournan en Brie (30580 m²), Moussy le Neuf (Goodman 61819 m² + Parcolog : 35062 m²) et Le Mesnil-Amelot (Parcolog 62416 m²), Moussy le neuf (Logicor 49000 m²), soit, sur l'année, l'équivalent en surface de 22 grands terrains de foot de terres agricoles perdues

Réhabilitation de l'hôpital de Meaux

DECHETS :

- demande d'exploitation d'installation de déchets inertes à Cocherel,
- Extension de sites de traitements à Maisoncelles-en-Brie
- installation de collecte, de tri, de transit et de regroupement de déchets d'activités économiques à Nangis
- suivi de terres excavées (ECT) Annet sur Marne, Villeneuve sous Dammartin, Roissy en Brie et Grisy-Suisnes
- autorisation d'exploiter une installation de regroupement, tri et transformation de bois, bois de déchetterie et déchets verts à Coupvray

URBANISME :

- Construction et réhabilitation de logements à Chessy
- Extension de parc d'activités à Brie-Comte-Robert
- Extension de la ZAE de la Barogne sur la commune de Moussy-le-Neuf.
- Mise en place de servitudes d'Utilité Publique (SUP), suite à la cessation définitive d'activité de Villeroy et Bosch à La Ferté-Gaucher

ANIMAUX : autorisation d'extension des Parcs zoologiques de Lumigny

CREMATORIUM : autorisation de création d'un crématorium et d'un site cinéraire sur la commune de Marolles-sur-Seine.

METHANISATION :

- demande d'autorisation pour une unité de méthanisation de boues et de graisses d'assainissement à Saint-Thibault-des-Vignes.
- augmentation de la capacité de traitement, diversification des sources d'approvisionnement et épandage des digestats à May-en Multien

CHIMIE :

- unité de fabrication d'huile de pyrolyse (TACOIL), à partir de déchets plastiques à GRANPUITS
- installation de traitement de surface à Saint-Thibault-des-vignes
- abrogation du PPRT de Gouaix (cessation d'activité SEVESO)

INFORMATIONS

- Procédure et modalités de communication de certains actes aux membres du CODERST, réglementation
- Mise en place d'une alerte extranet pour informer les membres du CoDERST
- Bilan 2021 et priorités 2022 des inspections des installations classées (industrielles et agricoles)
- Information sur la problématique des pesticides et des métabolites

Chapitre 1 – Qui sommes-nous ?

Page 2

France Nature Environnement Seine-et-Marne :

- Nous connaître
- Nous joindre
- Nous rencontrer

Données administratives et fonctionnement

Nos outils de communication :

- Bulletin d'information « Regards 77 »
- Le blog
- Le magazine « Liaison » de FNE Ile-de-France

FNE Seine-et-Marne et son réseau :

- France Nature Environnement Île-de-France (régional)
- France Nature Environnement (national)
- Nos partenaires

Chapitre 2 - Les actions de FNE Seine-et-Marne

Page 10

Aux côtés de nos adhérents, manifestations et rencontres formatrices avec nos différents interlocuteurs

Les commissions où nous sommes présents

Les actions par thèmes

- Les « déchets »,
- L'environnement industriel,
- Santé et environnement,
- Aménagement du territoire
- Les actions en justice

Chapitre 3 - Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

Page 27

I. Les interventions « pédagogiques »

II. Les manifestations grand public.

III. Evolution 2016 - 2022

Les annexes

Page 31

Annexe 1 : Liste des articles parus dans Regards 77

Annexe 2 : Liste des commissions officielles

Annexe 3 : Liste des associations adhérentes en 2022

Annexe 4 : Carte de localisation de nos associations adhérentes en 2022

Annexe 5 : Liste des sujets principaux abordés en CODERST en 2022

Table des matières